PRÉAMBULE ET VALEURS FONDAMENTALES

# Politique de Responsabilité Sociale et Droits Humains

L'engagement de Cestaro Rossi & C. S.p.a. est d'assurer l'intégrité et la collaboration impartiale dans tous les domaines de nos activités et de nos relations. C'est pourquoi l'attention portée à la Responsabilité Sociale et le respect des Droits Humains sont fondamentaux dans la conduite de nos activités commerciales. Afin de garantir efficacement le bien-être des personnes, nous soutenons et respectons la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et les principes des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail. Notre engagement dans la protection des Droits Humains est périodiquement renouvelé par l'adhésion aux Dix Principes du Pacte mondial des Nations Unies et par la mise en œuvre d'une Vision de Durabilité claire, avec des engagements stratégiques pour atteindre les Objectifs de Développement Durable correspondants. Pour prouver cet engagement et l'absence d'événements négatifs liés aux droits humains, aux conditions de travail, à l'environnement et à la corruption dans le cadre de nos activités ou services, Cestaro Rossi & C. S.p.a. promeut la transparence en rédigeant des rapports de durabilité spécifiques.

Nous considérons que nos employés et collaborateurs constituent une ressource stratégique dont les droits sur le lieu de travail doivent toujours être préservés, dans le respect absolu de la dignité, de la liberté et de la diversité de chacun. Par conséquent, dans toutes nos activités, nous défendons les valeurs fondamentales des principes suivants régissant les Droits Humains.

### 1. Travail des Enfants

Cestaro Rossi & C. S.p.a. condamne le travail des enfants. L'Entreprise respecte rigoureusement les limites d'âge minimum autorisées par la loi dans les pays où elle opère et vérifie ponctuellement les conditions d'âge des candidats à l'embauche par un contrôle systématique des pièces d'identité afin de prévenir tout abus.

### 2. Travail Forcé et Obligatoire

Notre organisation condamne toute forme d'exploitation ou de travail forcé. L'Entreprise garantit que l'ensemble du personnel accomplit son travail sur une base volontaire et s'abstient catégoriquement de :

- Conserver les originaux des pièces d'identité du personnel.
- Retenir une partie du salaire du personnel sous forme de dépôt ou de caution.
- Restreindre la liberté des travailleurs de quitter leur lieu de travail à la fin de leur service.
- Restreindre la liberté des travailleurs de mettre fin à leur contrat de travail, sous réserve de respecter le préavis convenu par les contrats ou par la loi.

### 3. Liberté d'Association et Négociation Collective

Nous promouvons activement la liberté d'association et la négociation collective. Nous garantissons au personnel le droit de former des organisations de représentation syndicale, en interagissant avec ces délégations dans un climat de collaboration constructive et en garantissant l'absence de toute exclusion ou de tout obstacle à l'exercice de ces droits.

### 4. Discrimination et Égalité des Chances

Cestaro Rossi & C. S.p.a. condamne toute forme de discrimination. Nous garantissons un environnement inclusif et l'absence absolue de préjugés fondés sur la race, la caste, la nationalité, la religion, le handicap, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'appartenance syndicale ou l'affiliation politique. Ces garanties s'appliquent indistinctement à tous les processus de sélection, d'embauche, de promotion, de définition de la rémunération et d'accès à la formation, en stricte conformité avec notre Code d'Éthique.

### 5. Procédures Disciplinaires et Respect de la Personne

Si un membre du personnel adopte un comportement non conforme au Code d'Éthique ou aux procédures de l'entreprise, des mesures disciplinaires équitables, codifiées et transparentes sont prises. L'Entreprise traite chaque travailleur avec le plus grand respect, interdisant sévèrement les abus verbaux, la coercition psychologique ou les punitions physiques.

### 6. Temps de Travail

L'Entreprise promeut des conditions de travail appropriées et des horaires de travail équitables. Nous garantissons la bonne gestion des roulements, des charges de travail hebdomadaires et des temps de repos. Le recours aux heures supplémentaires est rigoureusement contrôlé pour le maintenir en deçà des limites maximales fixées par la réglementation ; de plus, toute prestation supplémentaire demandée aux travailleurs s'effectue toujours sur une base strictement volontaire.

### 7. Rémunération Équitable

L'Entreprise condamne le recrutement illégal et promeut des salaires équitables. Le recours à des accords contractuels non écrits est rigoureusement exclu. Nous appliquons des contrats régis par les lois nationales et les Conventions Collectives de Travail (CCNL), en veillant à ce que le salaire versé :

- Réponde toujours aux minimums salariaux légaux ou sectoriels.
- Soit suffisant pour couvrir les besoins essentiels du personnel, tout en assurant un revenu disponible adéquat.
- Prévoie une majoration financière pour les heures supplémentaires par rapport au taux horaire standard.

Le paiement des rémunérations s'effectue exclusivement par des méthodes sécurisées, formelles et traçables (ex. virement bancaire).

### 8. Systèmes de Gestion et Protection des Lanceurs d'Alerte (Whistleblowing)

L'engagement total en faveur du respect des droits humains est intégré de manière contraignante dans notre système normatif interne (procédures et politiques). Cestaro Rossi a mis en place et applique un mécanisme solide de réception et de gestion des éventuelles plaintes et signalements du personnel, conçu pour protéger de manière absolue la confidentialité et l'identité de l'auteur du signalement afin d'éviter toute forme de représailles.

### 9. Chaîne d'Approvisionnement

Nous attendons de nos fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent les droits humains dans leurs pratiques d'embauche. À cette fin, nous sélectionnons des collaborateurs qui adhèrent à ces principes et favorisent leur développement tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Pour ce faire, l'Entreprise a structuré un processus documenté de qualification et d'évaluation des fournisseurs qui intègre des critères contraignants concernant leurs performances en matière de responsabilité sociale et de protection des travailleurs.

### 10. Communautés Locales

Nous nous engageons à respecter les coutumes et traditions locales, en soutenant l'intégration sociale par une collaboration continue avec les communautés locales dans les zones géographiques où nous menons nos activités commerciales.

## CHAMP D'APPLICATION ET ENGAGEMENT PARTAGÉ

Nous invitons l'ensemble des employés, stagiaires, apprentis et collaborateurs travaillant au siège social de Cestaro Rossi & C. S.p.a. et sur tous les sites de l'entreprise, à se conformer à la Politique de Responsabilité Sociale et des Droits Humains dans leurs activités quotidiennes, ainsi que dans leurs perspectives stratégiques.

Bari, le 06/11/2026
Le Président

**Dr Fabio Dalla Serra**